

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Date : 01/09/2024

L'entreprise individuelle **FERIGOULE FLOURETO** immatriculée à Compiègne sous le numéro SIREN SIRENE 832 565 410 et dont le siège est situé au 29 rue du Mont Berny 60350 PIERREFONDS (ci-après, l'« Entreprise individuelle ») a une activité de service à la personne.

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles l'Entreprise Individuelle fournit ses services (ci-après, les « Services »), aux clients qui les souscrivent (ci-après, le « Client »). L'Entreprise Individuelle se réserve le droit de modifier ou d'adapter les présentes CGV à tout moment. La version applicable des CGV est celle remise au Client par l'Entreprise au moment de l'achat des Services. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées sans réserve avant de passer la commande.

OBLIGATIONS PRÉCONTRACTUELLES

Conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation, l'Entreprise individuelle communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible les caractéristiques essentielles des Services, qui sont : séances de pratique manuelle.

PRIX

Les Services sont vendus aux prix en vigueur lors de la réalisation de la séance. Ceux-ci sont exprimés en euros et toutes taxes comprises. L'Entreprise individuelle se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement des Services est effectué au moment de la séance par :

- Chèque
- Virement bancaire
- Espèce

FACTURATION

Chaque séance fait l'objet d'une facture qui est adressée par mail par l'Entreprise individuelle au Client. Chaque facture devra être payée immédiatement.

DONNEES PERSONNELLES

L'Entreprise individuelle sera amenée à collecter des données personnelles afin de fournir les Services.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (dit RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Il lui suffit d'écrire par mail à l'adresse suivante : **floureto.ferigoule@gmail.com** en indiquant vos nom, prénom, mail et adresse postale et de préciser l'objet de votre demande.

Les données nominatives demandées au Client sont notamment nécessaires au traitement du service et à l'établissement des factures.

Le Client dispose du droit d'introduire une réclamation à l'encontre de la société devant la CNIL.

Nous retenons vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour fournir le Service ou à d'autres fins essentielles telles que le respect de nos obligations légales.

En outre, l'Entreprise individuelle s'engage à se conformer aux règles en vigueur, notamment le règlement RGPD, dans le traitement des données personnelles du Client.

FORCE MAJEURE

L'Entreprise individuelle ne peut être tenue pour responsable de l'inexécution de ses obligations contractuelles dans les conditions prévues par les présentes CGV dans l'hypothèse de la survenance d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil. Outre les cas fortuits définis par la jurisprudence des tribunaux français, toute situation où l'exécution des obligations contractuelles est retardée ou empêchée, notamment mais sans limitation les conflits sociaux, interventions des autorités, catastrophes naturelles, épidémie, incendies, dégâts de eaux, interruption du réseau électrique ou de télécommunications, décisions administratives, sont considérées comme des cas fortuits ou des cas de force majeure indépendants de la volonté de l'Entreprise et sa responsabilité ne pourra être engagée.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes CGV sont régies par la loi française.

Tous les litiges auxquels les opérations de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre l'Entreprise et le Client, seront soumis aux tribunaux du ressort de la ville du lieu de l'établissement principal de l'Entreprise dans les conditions de droit commun.

Conformément aux articles L612-1 et R612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client est informé qu'il peut recourir gratuitement à une médiation conventionnelle auprès de **CNPM Médiation Consommation** pour tout litige qui pourrait naître à l'occasion de l'exécution présent contrat. Le médiateur peut être saisi à l'adresse CNPM Consommation, 27 avenue de la Libération 42400 Saint-Chamond.

À défaut de règlement amiable, tout différend résultant des présentes relèvera de la juridiction compétente en la matière.